Le projet comprend une aire de stationnement des remorques de planeurs, pour ne pas impacter la zone Coussoul de Crau.

Coussoul de Crau

Stockage des remorques de planeurs

Clôtures

Aujourd'hui des véhicules circulent librement dans une zone de Coussoul non dégradé, au Sud de la ligne de hangar N°1, pour le déplacement et le stockage des remorques de planeurs.

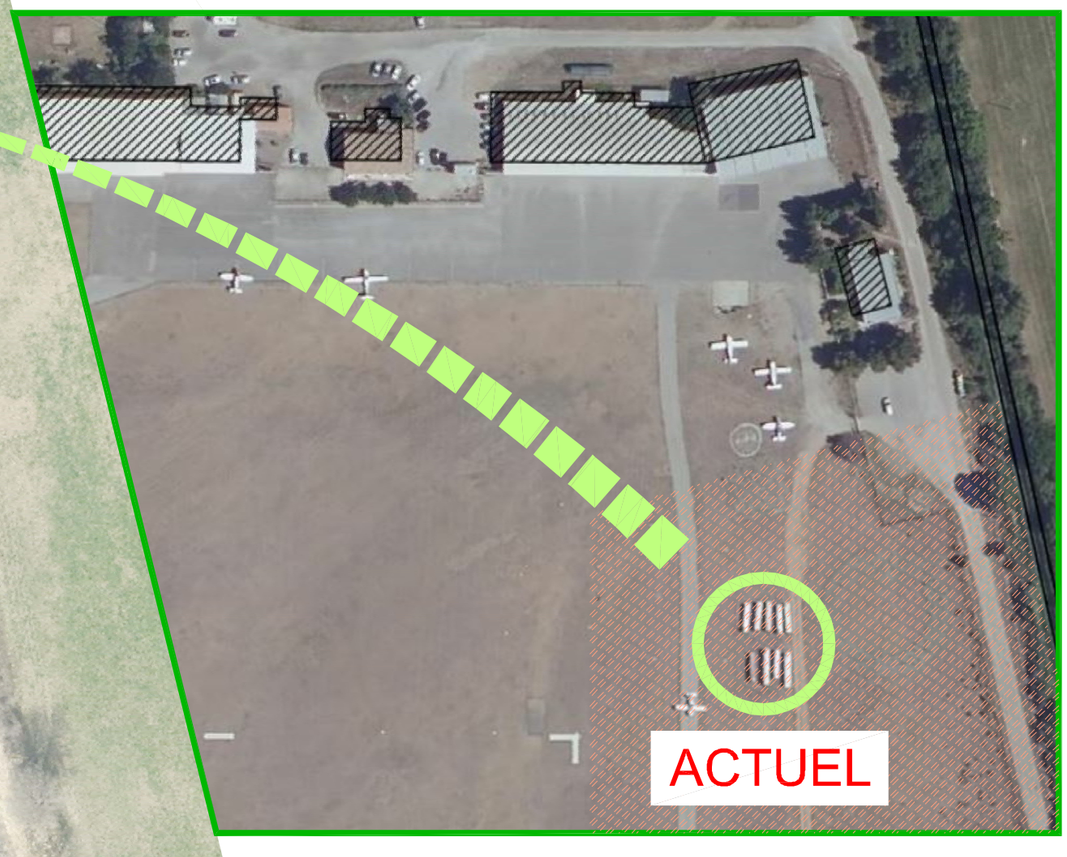

Cette pratique sera interdite, car le projet prévoit le déplacement de cette aire à l'Est de la ligne de hangars N°3, avec un accès réservé.

A

Accès N°3 : Privé

HA3-4

OM3 4/5

HA3-5

HA3-6

PROJET

Accès N°2 : Privé

HA2-4

HA2-5

HA2-6

HA2-7

Ombrière Avion OM3

Ombrière Auto-Moto OM2

Ombrière Auto-Moto OM1

Accès N°1: Public

Allée stabilisée pour le public

HA1-3

HA1-4

OM1 4/5

HA1-5

HA1-6